

IMAGES, CARRIÈRES ET MODES DE VIE DES ENSEIGNANTES DES ANNÉES SOIXANTE À LA DÉCENNIE QUATRE-VINGT-DIX

MARLAINE CACOUAULT-BITAUD*

Résumé

Les professeurs femmes dans l'entre-deux-guerres sont le plus souvent célibataires ; à partir des années soixante-dix, les enseignantes mariées qui élèvent des enfants représentent la norme chez les professeurs de type lycée. Dans la fiction romanesque, l'accent est mis sur la détresse de la femme « seule » ou sur les conflits de rôles vécus par l'enseignante épouse et mère. Au-delà des images, nécessairement réductrices, on se propose d'éclairer les processus qui entrent en jeu pour déterminer différents types de rapport au métier et à la carrière. L'histoire scolaire et universitaire de la femme, la trajectoire du conjoint, les intérêts d'ordre collectif, jouent sur le déroulement de la vie professionnelle qui influence, réciproquement, les choix effectués dans le cadre familial.

Abstract

Between the two World Wars, women teachers were mostly single; since the 1970's, teachers who are married and bring up children have become the norm among high school teachers. In romantic fiction, one lays the stress on the distress of "lonely" women or on the conflicting roles of teachers who are also wives and mothers. Beyond these necessarily limiting images, this article aims at shedding light on the processes which come into play to determine different types of relationships with the teaching profession and career. Women's school and university background, their husbands' career, the collective interests, play a role in the progress of professional life which in its turn influences the choices made in the family life.

17

* Marlaïne Cacouault-Bitaud, Université de Bourgogne. IREDU, Dijon

INTRODUCTION

Dans l'entre-deux-guerres, les professeurs femmes ont leur place réservée dans les lycées de filles (Mayer, 1977), il est donc possible d'utiliser des diplômés dans une activité rémunérée. Cette activité paraît exclure le mariage et la maternité ; plus de 60 % des professeurs sont des célibataires dans les lycées en 1935 (Cacovault, 1984). Selon les cas, le portrait de l'enseignante célibataire dans les romans, est davantage celui d'une pauvre femme isolée en manque de maternité, ou celui d'une intellectuelle qui met à profit sa liberté pour approfondir une culture. Jeanne Galzy la voit comme une laissée pour compte, corrigeant des copies dans la solitude glacée d'une chambre misérable (1). Colette Audry livre une image plus valorisante d'une jeune femme qui fut son professeur à Saint-Brieuc autour de 1920. Certes, Mathilde vit seule en province, son horizon n'est pas celui du beau mariage et elle reste en deçà de la carrière qu'elle aurait pu mener (Sévrienne, elle n'a pas sérieusement préparé l'agrégation). Elle dispense cependant un enseignement de qualité qui soulève l'admiration et l'enthousiasme des élèves (2).

Dans les années soixante-dix, le conflit s'est déplacé, la conjugalité et le maternage ne sont plus des expériences inaccessibles, c'est la vie intellectuelle et professionnelle qui se voit reléguée au second plan. Le professeur femme est dépeinte par Annie Ernaux sous les traits d'une certifiée qui assume la plus grande part des tâches ménagères pendant que son époux, cadre, s'absorbe dans la lecture du *Monde*. Stimulée par un succès au CAPES, elle s'investit pourtant dans les projets pédagogiques avec des élèves de lycée. L'arrivée d'un deuxième enfant l'amène à demander une mutation pour un collège, le « merveilleux refuge des femmes-profs-qui-veulent-tout-concilier ». L'accent est mis sur l'ambivalence dont fait preuve l'héroïne, incapable de préserver une disponibilité professionnelle qu'elle prétend désirer (3).

Ce roman paraît dans un contexte historique et social caractérisé, de fait, par un renversement de tendance : à partir des années soixante, les enseignantes du secondaire se marient avec des cadres (enseignants ou non) et des membres des professions libérales (4). Il y a tout lieu de penser que dans une partie au moins des

1 - Jeanne Galzy (1929). - *L'initiatrice aux mains vides*, Paris, Rieder.

2 - Colette Audry (1983). - *La statue*, Paris, Gallimard.

3 - Annie Ernaux (1981). - *La femme gelée*, Paris, Gallimard.

En 1979/80, 53 % des agrégés et 59,3 % des certifiés sont des femmes, 49,7 % et 58,6 % en 1992/93. La féminisation a donc plutôt régressé. Dans les collèges toutefois, les femmes représentent 61,6 % des agrégés et 65,1 % des certifiés.

4 - Selon les données du recensement de 1990 (sondage 1/4), presque 60 % des enseignantes agrégées et certifiées ont un conjoint appartenant aux « professions libérales, scientifiques et intellectuelles » : 23,4 % sont des agrégés ou certifiés, 17,6 % des cadres d'entreprises. Les cadres de la fonction publique, les enseignants du supérieur et les chercheurs, les membres des professions libérales forment 16 % du groupe. (Exploitation réalisée par l'INSEE à Dijon.)

ménages, la carrière de l'épouse sera subordonnée à celle du conjoint et que le demi-service (5) viendra résoudre le problème des charges liées aux enfants. Cette hypothèse, néanmoins, est insuffisante et réductrice s'il s'agit de prendre ses distances par rapport aux représentations et d'appréhender d'un point de vue sociologique la manière dont est conçu et exercé le métier de professeur par des femmes qui assument des responsabilités familiales.

En effet, les titres détenus (dont ceux de Normalienne et d'Agrégée), les chances de promotion par le biais des concours, les changements qui marquent l'exercice du métier, induisent des possibilités d'évolution pour les enseignantes du point de vue de la carrière et de la qualification. Elles utilisent – ou réutilisent – des ressources, engagent des tractations dans un espace où s'articulent les déterminations d'ordre familial et les contraintes, ou les opportunités d'ordre professionnel. Ainsi, la séparation du premier et du second cycle, l'abandon des procédures de sélection à l'entrée en sixième, ont pour conséquence une forte différenciation des situations d'enseignement (6). Des formes de spécialisation, des choix consentis ou obligés, des stratégies de promotion (le passage du collège au lycée, la nomination en classe préparatoire...) se mettent en place. Les modalités de la vie en couple et en famille peuvent donc être redéfinies au cours de l'itinéraire, ou bien cette redéfinition, envisagée, est l'objet d'un renoncement parce qu'elle génère des conflits ouverts ou intériorisés.

Nous avons choisi de focaliser l'analyse sur des itinéraires de professeurs femmes en exercice dans les décennies post-68 et qui sont nées, pour la majorité, dans l'immédiat après-guerre. Deux enquêtes par questionnaire et entretiens ont été menées, autour de 1980 dans l'académie Orléans-Tours, dans les villes de Dijon et Paris entre 1993 et 1995 (7).

Les interviewées ont réfléchi sur leur trajectoire scolaire et universitaire, sur l'enjeu du diplôme et de son utilisation dans la famille d'origine et d'appartenance. Elles ont tenté d'analyser le rapport à la discipline et à l'enseignement, elles ont comparé les aspirations qui étaient les leurs en début de carrière et leur situation après dix ans d'activité au moins. Afin de restituer la diversité des situations expérimentées et leur

5 - Le droit au demi-service existe depuis 1972. En 1978, 6,7 % des enseignants de type lycée exercent à temps partiel, et en 1992/93, 8,1 % des agrégés et 12,3 % des certifiés. La plupart sont des femmes qui adoptent le temps partiel pour une période brève.

6 - La situation d'enseignement dépend du niveau, de la section, de la classe définie par l'effectif et l'origine scolaire et sociale des élèves. Chaque section, par exemple, entretient un rapport particulier avec une discipline selon la « valeur » de cette matière dans les cursus.

7 - Une trentaine d'interviews ont été réalisées au cours de la première enquête, vingt en 1994/95 pour une recherche que nous poursuivons actuellement. Nous avons aussi réinterrogé des enseignantes à dix ans d'intervalle.

évolution dans le temps, nous avons construit une typologie d'enseignantes. Ces reconstructions mettent en évidence, pour reprendre la formule de G. Balazs (8), « *autant de variations dans les manières socialement... produites* » d'être professeur femme. Il s'agit d'une gamme de possibles qui montrent comment des caractéristiques sociales et professionnelles (profession du conjoint, titres universitaires, poste occupé, conception du rôle maternel, positions idéologiques...) s'articulent de manière variée sur fond de limitations communes.

PROFESSEURS FEMMES DANS LES DÉCENNIES POST-68

Les intellectuelles

Elles utilisent leur qualification universitaire dans un projet de promotion. Ce projet suppose une mobilisation importante qui ne se limite pas au temps de préparation des concours et une disponibilité à saisir les occasions si un poste à l'Université, dans la recherche, en CPGE, devient accessible. Elles sont agrégées ou certifiées par concours externe. Les enseignantes qui ont obtenu l'agrégation très jeunes ne se sont pas engagées à ce moment-là dans un troisième cycle, elles n'y ont « même pas songé » ; la qualité de normalienne de Sèvres ou de Fontenay n'introduit pas de différence sur ce point. Toutes les intellectuelles ont connu une période de latence (dix ans environ) où les projets étaient suspendus.

« Les garçons avaient déjà un vocabulaire enseignement supérieur... quand tu seras assistant d'un tel... Pour moi l'ENS c'était un endroit où on pouvait apprendre à être professeur en étant payée. Aujourd'hui on pense ENS plus Agrégation, des trucs d'élite... non pour moi, c'était il faut passer l'agrégation pour être prof et après c'est fini... c'était d'ailleurs l'esprit de l'École. » (Reçue à Fontenay en 1968, agrégée de géographie ; conjoint ancien élève de Saint-Cloud, enseignant du supérieur. Née en 1948.)

Toutefois, un ensemble de dispositions acquises dans le milieu d'origine et au cours d'une expérience positive du système scolaire et universitaire expliquent les reprises d'études et les tentatives pour faire valoir les titres, fût-ce à retardement. Les enseignants sont bien représentés chez les parents ou dans la famille élargie ; on rencontre des couples d'instituteurs, des mères institutrices mariées à un chef d'entreprise ou un artisan. Quand la mère occupe une position plus originale pour une femme de sa génération, fonctionnaire internationale par exemple, le père est professeur dans le secondaire. Quand les parents sont des employés, des enseignant(e)s figurent dans la branche maternelle.

8 - Gabrielle Balazs (1983). - « Les facteurs et les formes de l'expérience du chômage », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, n° 50.

« *J'ai attendu la trentaine pour préparer l'agreg, je me suis intéressée à autre chose, au cinéma, à la linguistique, j'ai fait du syndicalisme, de la pédagogie, j'ai vécu à l'étranger... mais j'ai toujours eu l'impression que je devais l'avoir pour mon père qui lui était resté certifié... après je me suis dit, pourquoi ne pas continuer ?* » (Agrégée de lettres classiques en 1984, professeur dans le secondaire et en prépa. HEC jusqu'en 1991 puis PRAG à l'Université ; DEA en 1994, prépare une thèse. Née en 1951.)

Qu'il s'agisse de leur passé d'élève ou de l'exercice du métier de professeur, ces femmes ont toujours entretenu une relation d'« intellectuelle » aux savoirs étudiés. Elles ont fréquenté une classe préparatoire et se sont passionnées pour un groupe de disciplines au sein desquelles elles ont eu des difficultés à faire un choix. Elles se tiennent au courant des recherches dans leur spécialité et connaissent les travaux classiques d'histoire ou de critique littéraire. Elles préfèrent exercer dans un lycée, les années de collège sont considérées comme une période d'attente. Néanmoins, l'éclectisme consubstantiel à l'enseignement du second degré, les effectifs lourds et l'hétérogénéité des classes, le volume des corrections, leur interdit d'approfondir autant qu'elles le voudraient les sujets traités. Cette frustration va jouer dans leur décision de « reprendre des études ». Elles souhaitent aussi être davantage en contact avec des adultes.

« *J'avais pas dix-sept ans en terminale... j'ai hésité avec l'histoire-géo, et puis bon, ce qu'il y avait de plus concret dans les sciences c'était la biologie... j'ai été reçue sixième à l'agreg en 70, j'ai vraiment bossé.* » (Hésite à quitter le lycée pour enseigner en DEUG dans l'antenne délocalisée d'une université de province. Née en 1948.)

« *J'aimais bien les élèves de seconde, y compris dans les "mauvaises classes"... et puis il y a deux ou trois ans, je me suis dit qu'ils m'intéressaient moins... Je me suis retrouvée une nouvelle passion pour le latin et le grec, que je n'avais pas complètement perdue, et c'est comme ça que j'ai demandé une prépa à quarante-six ans...* » (Sévrienne, agrégée de lettres classiques, enseigne en hypokhâgne et dans le secondaire. Née en 1943.)

Lorsqu'elles expérimentent dans leurs classes de nouvelles méthodes d'enseignement, la recherche pédagogique prend la forme d'un travail universitaire et bénéficie d'une reconnaissance institutionnelle. À partir du moment où la formation continue des enseignants est organisée par les instances officielles dans les années quatre-vingt, les intellectuelles qui sont devenues des chercheuses reconnues en didactique des disciplines trouvent là des possibilités de réorienter leur carrière. Elles quittent le lycée ou le collège à la suite d'un détachement dans un institut de recherche ou d'une nomination en faculté.

Toutes se sont mariées jeunes, à l'époque où elles ont obtenu une position de titulaire et leur première affectation. Les conjoints sont des enseignants du secondaire ou du supérieur, des cadres moyens du secteur public ou privé. Ceux qui enseignent à l'Université ou occupent une chaire en CPGE, ont déjà rejoint ces positions quand les épouses entreprennent des travaux universitaires, sollicitent des classes spéciales ou un poste dans le supérieur.

« Il est entré à l'EN primaire et il a fait partie des rares que l'on a désignés pour préparer l'ENS. Quand il a eu l'agrégation, pour lui il n'était pas question de s'arrêter, il voulait faire de la géographie tropicale, il a donc trouvé un prof qui lui a trouvé un contrat en Afrique pour faire sa maîtrise, sa thèse, en se disant qu'il n'aurait pas de poste parce qu'il n'y en avait pas... et puis il a eu ce poste à X. qui s'est libéré... Quand je suis revenue en France, mon mari ayant terminé sa thèse, je me suis dit, je vais faire quelque chose... » (Agrégée de géographie, ancienne élève de Fontenay.)

« Je me suis mariée jeune mais avec un mari qui, lui, avait possédé l'agrégation... je faisais la maîtrise, j'ai mis deux ans, puis naissance de ma fille, je me suis inscrite au CNTE et j'ai appris deux choses : ce que c'était d'être "femme à la maison" et de ne pas être dans une ville universitaire... j'ai passé le CAPES en 68, au rabais ! l'Agrégation en 74 et je me suis mise à la recherche en 76... » (Agrégée d'histoire à 34 ans, maître de conférences à 45 ans, mari professeur de classe préparatoire, ancien élève de St-Cloud. Née en 1940.)

Quand le conjoint (ou l'ex-conjoint) est enseignant du secondaire ou occupe une position moyenne hors du secteur éducatif, les carrières féminine et masculine n'évoluent pas au cours des premières années du mariage, ensuite la carrière féminine se « détache » de la carrière masculine. L'enseignante effectue une ascension professionnelle, la situation du conjoint reste stable ou bien il subit un relatif déclassement. Dans le cas où la formation d'un nouveau couple suit une rupture de la vie conjugale, le deuxième mari, ou compagnon, occupe une position plus élevée que le premier, conformément à la dynamique ascendante qui caractérise la trajectoire féminine.

« Mon mari a abandonné la préparation de l'agreg, il fait de la musique et du syndicalisme, il reste en collège pour avoir du temps. Depuis notre séparation il a la garde de notre fille pendant la semaine. » (Agrégée de philosophie à 23 ans, séparée de son mari certifié de lettres, Docteur en 1987 ; enseigne en CPGE dans un lycée, et dans une institution universitaire. Née en 1947.)

« Mon mari a des difficultés professionnelles malgré ses diplômes, il est périodiquement au chômage, on vit mieux depuis que j'ai eu l'agrégation même si mes raisons n'étaient pas seulement matérielles... » (Professeur de lycée puis PRAG à l'Université, conjoint d'origine étrangère, trois enfants.)

Bien que les intellectuelles soient aussi des mères de famille, il ne semble pas que les enfants considérés isolément soient « l'obstacle » à la poursuite d'autres projets après le succès aux concours quand il fut précoce. La dimension symbolique des choix a pesé tout autant que les éléments concrets des situations. On pourrait avancer l'hypothèse suivante : qu'un enfant naisse ou non, on ne s'engage pas pendant les premières années d'exercice dans un projet qui exclurait une disponibilité pour la sphère privée. La carrière masculine s'en trouve objectivement favorisée puisque celle de l'épouse ne gêne pas la mobilité géographique. Simultanément, le rapport positif à l'enseignement joue un rôle et, de façon imbriquée, l'idéal proposé aux femmes nées dans les années de l'après-guerre. Les mères souhaitaient pour leurs filles une carrière d'enseignante et une vie de famille.

En revanche, quand les professeurs s'engagent dans un travail de thèse, l'organisation de la vie familiale et l'attitude du conjoint deviennent des enjeux importants. Dans les couples où le mari a une trajectoire ascendante, tout se passe comme si l'homme remboursait la femme qui lui a laissé antérieurement la préséance. Dans la mesure où ses gains à lui ont augmenté, elle peut travailler à temps partiel et bénéficier d'une aide ménagère. Les enfants sont pris en charge par des structures collectives, ils ont de multiples activités parascolaires. Quand les maris enseignent dans le secondaire et n'ont pas de seconde activité (militante par exemple), quand ils connaissent des périodes de chômage, ils sont plus disponibles pour s'occuper des enfants et des tâches ménagères. Les parents séparés disposent de plages de temps où ils ont un mode de vie de célibataire (pendant la semaine ou le week end).

« Après la naissance de F., j'ai fait le DEA en deux ans, après ont commencé les difficultés, ça fait six ans que je travaille sur cette thèse, je me suis mise à temps partiel, j'ai quelqu'un pour le ménage et on se partage les activités des enfants, aller les chercher... j'ai appris à ne pas perdre mon temps, mais j'ai une vie assez mécanique, tout ce que je fais comme pensée, réflexion, se fait dans des cadres prévus. » (Agrégee de géographie, deux enfants.)

« En 1982, je me suis mise à l'agrég, S. avait six ans, A. trois ans, je me suis mise à travailler de nuit... dans les moments de presse c'est mon mari qui s'est occupé de tout... il faisait les repas, je me débrouillais pour utiliser ce que je faisais pour l'agrég avec les élèves, ça a été mes meilleurs cours (rires). » (Certifiée de lettres en 1972, agrégée en 1984, PRAG en 1992, thèse en cours ; conjoint d'origine étrangère, connaît des périodes de chômage ; trois enfants.)

S'agissant des intellectuelles, la notion de deuxième carrière semble donc tout à fait appropriée. Dans les ménages où chacun est très diplômé, la femme parvient difficilement à combler son retard en terme de statut et de salaire. Les stratégies de rattrapage atteignent néanmoins leur but car elles recouvrent un enjeu personnel crucial : sans renier le goût pour la transmission des connaissances, ces enseignantes revendiquent de participer aussi à leur élaboration.

Les pédagogues

Pour ces professeurs, le succès au CAPES ou à l'Agrégation est valorisé étant donné l'attachement à la discipline enseignée, mais il constitue un aboutissement et non un tremplin pour une étape ultérieure. L'investissement dans les études est un moyen pour accéder à une profession et non une fin ; les pédagogues n'ont pas adopté le mode de vie qui va de pair avec les travaux et la recherche universitaires. Elles ont pris des dispositions contraignantes pour elles-mêmes et leur entourage quand elles préparaient le CAPES ou l'Agrégation, mais ces mesures étaient provisoires. L'éventail des professions des conjoints est très ouvert : ils sont ingénieurs, cadres d'entreprise, enseignants du supérieur, chercheurs scientifiques, enseignants du secondaire.

« Cela fait deux choses différentes, la vie professionnelle et la préparation d'un concours... le concours au départ ça a créé quelques problèmes, mon mari n'était pas habitué à me voir travailler plus, il avait l'impression que j'allais délaissier la maison... » (Agrégée de musique en CFS, conjoint chercheur scientifique, deux enfants, née en 1946. Travailler « plus » c'est travailler visiblement quand le mari est à la maison.)

La même dispersion s'observe à propos des milieux d'origine. Les femmes qui ont des parents employés ou petits commerçants côtoient celles dont le père exerce une profession libérale. Dans ce cas de figure la mère n'a jamais travaillé pour un salaire ; institutrice, elle a abandonné le métier « pour se marier ». Quand le père appartient aux catégories supérieures, le conjoint occupe une position de cadre hors du secteur éducatif ou enseigne à l'Université comme professeur dans une discipline dominante (Bourdieu, 1984). Ces enseignantes ont occupé pour la majorité d'entre elles une position d'auxiliaire pendant quelques années. L'auxiliarat n'a pas été ressenti comme un déclassement par les interviewées et leur famille. Il faisait partie d'un dispositif destiné à concilier les impératifs de la carrière masculine et l'activité salariée de la femme épouse et mère. La titularisation comme certifiée, accessible au vu des résultats obtenus pendant les études, se trouve retardée (9).

« Je me suis mariée en 68 et donc j'ai été MA pendant deux ans dans le privé, donc c'était facile puisque je voulais rester à B. Mon mari faisait son DEA en maths, pour être sûre d'être à B. C'était le privé, il fallait que je travaille parce qu'on était mariés et qu'on avait besoin d'argent, il a eu un poste d'assistant... Son prof est allé à D., on est partis, et puis j'étais MA donc j'ai quand même eu un poste sur D. dans le public. » (Certifiée de lettres dans un collège, 47 ans en 1994, conjoint professeur d'Université, trois enfants, origine populaire.)

9 - Ces enseignantes ont différé le moment de se présenter au concours, elles n'ont pas connu d'échec quand elles se sont présentées candidates.

« Je me suis mariée à 21 ans et nous sommes partis à l'étranger... en rentrant, comme j'étais adjointe d'enseignement, j'ai été nommée sur un poste de pionne, j'ai souffert mais j'ai occulté car je venais d'être mère. » (AE de lettres modernes, ex-conjoint ingénieur géologue, un enfant. Née en 1948, origine populaire.)

Ces enseignantes partagent un intérêt pour les questions de méthode et l'innovation pédagogique qu'elles ont pratiquée dans les années soixante-dix « à leur corps défendant » et de façon plus officielle ou officialisée dans les années quatre-vingt et quatre-vingt-dix. L'arrivée dans les classes du collège d'élèves qui n'étaient pas sélectionnés les a amenées à modifier leurs pratiques. Elles ont suivi des stages et travaillé en concertation avec des collègues quand le climat de l'établissement s'y prête.

« Il y a peu de temps les élèves qui avaient des difficultés scolaires en fin de 5e partaient en LEP. Depuis deux ans on les garde et donc l'année dernière on a eu de grosses difficultés en 4e et 3e ; par exemple toutes les vitres du collèges ont été brisées pendant les vacances, alors cette année on a décidé en assemblée de profs de faire des classes mélangées et d'expérimenter. À C., il y a une équipe de profs qui s'entendent bien et il y a la volonté de travailler avec l'administration de façon constructive. » (Certifiée de lettres modernes, 47 ans en 1994.)

Elles assument en même temps un rôle d'éducatrice dans la sphère privée. L'activité professionnelle est marquée par une recherche de flexibilité. Les périodes de grand investissement dans le métier, qui limitent la disponibilité pour la famille, alternent avec des phases de relatif désengagement où elles renoncent aux projets pédagogiques et aux stages qui auraient pour effet de réduire leur présence à la maison. Quand elles ont recours au temps partiel c'est « pour tout faire » et sur une durée qui varie en fonction des revenus du ménage ; dans les couples d'enseignants c'est la femme qui choisit ce mode de service. Le conjoint a davantage d'activités hors de la maison même s'il a une conception du métier et de la carrière voisine de celle de l'épouse. Toutes évoquent la présence « indispensable » de la mère auprès de ses enfants pendant la petite enfance et aux « moments clefs » du cursus scolaire : entrée au CP, en classe de sixième ou de seconde. Les pédagogues s'intéressent à la psychologie et à la psychanalyse, censées fournir des systèmes d'explication aux conduites déviantes des élèves, et des techniques pour les contrôler quand le recours à l'autorité classique n'est plus efficient. La réflexion sur les relations dans la classe et dans la famille, y compris dans celle de l'enseignante, est une préoccupation importante.

25

« Le fait d'être enseignante, peut-être ça a stimulé ma fille, je crois que c'est bien de les élever jusqu'à l'âge de six ans, et ça m'a pas mal perturbée de l'avoir donnée à garder. La dernière, je me dis toujours que les difficultés qu'elle a, c'est dû à ça, dès que je suis à la maison elle m'accapare, c'est épuisant avec le métier que j'ai. » (Certifiée d'allemand en lycée, conjoint chercheur à l'INRA, trois enfants, a interrompu cinq ans ses études après l'obtention du DUEL. Née en 1945.)

« J'ai travaillé neuf ans à mi-temps, ça m'a permis de m'occuper de mes enfants, mais c'était très frustrant professionnellement... j'ai terminé mon mi-temps en faisant de la psycho à la fac, surtout psycho-sociologie, séminaire de dynamique relationnelle... mais je me suis arrêtée là parce que je me suis dit : si je vais plus loin, je ne pourrai pas tout faire, mon enseignement, la vie à la maison... » (Certifiée de lettres, conjoint professeur d'Université, carrière politique ; père médecin, mère institutrice qui a cessé de travailler.)

Les certifiées choisissent de rester en collège quand elles ont passé dix ans dans le premier cycle ; une mutation pour un lycée leur paraît alors inaccessible ou réclame des efforts d'adaptation trop coûteux. Si elles passent volontairement d'un collège à un autre dans la même agglomération, c'est pour quitter un établissement « difficile » et rejoindre un CES fréquenté par des enfants des classes moyennes et proche de leur résidence. Le trajet inverse n'est pas choisi, mais subi, quand la mobilité géographique du conjoint les contraint à demander et accepter « tout paste » dans une agglomération. Les agrégées préfèrent le collège tant qu'elles ont de jeunes enfants car le volume des corrections est moins lourd que dans le second cycle. Elles ont le sentiment de pouvoir utiliser quand elles le voudront les « points » dont elles bénéficient pour rejoindre un lycée. Le thème de l'augmentation de la charge de travail est très présent dans le discours des personnes interrogées à dix ans d'intervalle. De fait, des dispositions institutionnelles récentes (création d'équipes pédagogiques, des ZEP, de l'enseignement par module, des tests d'évaluation) (Cacouault, Œuvrard, 1995) entraînent une présence accrue sur le lieu de travail, des réunions plus nombreuses avec les collègues, les stagiaires, les parents d'élèves. Ces activités, cependant, n'ont pas toutes un caractère obligatoire ; l'intéressée dispose d'une marge d'appréciation et d'interprétation quant au temps qui doit leur être consacré (on peut refuser, par exemple, la charge de professeur principal). Les pédagogues ne prennent pas d'engagements qui seraient irréversibles.

26

« J'étais à plein temps, à X. On ne pouvait pas être à mi-temps, les profs qui étaient là avaient décidé de mettre pas mal d'énergie dans leur travail et ça nous a rapprochés ; j'ai eu ma mutation à O. en 80, et là ça a fait une grande différence, des enfants de milieux plus favorisés et c'était moins fatigant de travailler avec eux... j'ai fait du théâtre en liaison avec la maison de la culture, j'aurais pu me reconverter là-bas, mais ça pèserait trop sur ma vie familiale. » (Certifiée de lettres, conjoint certifié dans un lycée, militant associatif.)

Les militantes

Elles sont agrégées ou certifiées dans une discipline de l'enseignement général ou technique long. L'agrégation est vécue comme un succès universitaire, une façon de répondre au désir des parents et d'obtenir une « bonne » position d'enseignante, non comme le premier degré d'une spécialisation dans un domaine restreint du

savoir. Les professeurs de l'enseignement technique féminin (sciences médico-sociales, techniques de secrétariat) ont d'abord exercé une autre profession (assistante sociale, secrétaire) ou appartenu à une autre catégorie d'enseignants, les PEPP affectés en CET (Tanguy, 1991). Le professorat représente une promotion intellectuelle et sociale par rapport au milieu d'origine ou par rapport au métier précédent. Les pères des militantes sont des artisans, des cadres d'entreprise « maison », des employés ou des cadres moyens de la fonction publique. Les mères employées dans le secteur privé ont quitté leur emploi à la naissance des enfants, les femmes fonctionnaires ou travaillant à domicile ont maintenu une activité rémunérée.

« J'ai raté le bac, la deuxième année de philo, je ne savais pas quoi faire, médecine, kiné... je suis allée au BUS, on m'a conseillé assistante sociale, j'avais passé le brevet de secourisme à 16 ans, je militais à la JEC... Au bout de trois ans de pratique, j'ai passé un professorat d'enseignement social en CET, j'ai été un an stagiaire, au bout d'un an, concours pour les lycées, j'étais fière d'être prof. » (Certifiée de sciences médico-sociales ; père cadre d'entreprise, mère a cessé de travailler comme secrétaire pour élever ses enfants ; 36 ans en 1980.)

« J'ai passé un brevet commercial et j'ai été secrétaire de direction dans un lycée à Paris, ça ne me suffisait pas, j'ai poursuivi des études, j'ai pensé à devenir rédactrice dans un ministère, j'ai échoué mais ça m'a appris énormément de choses, je me suis dit : je vais passer un concours pour l'enseignement technique, j'avais été secrétaire pendant sept ans, j'étais contente de faire de l'enseignement. » (PTA Techniques de secrétariat, intégrée comme certifiée ; célibataire, parents gardiens d'immeuble. Née en 1930.)

Les familles ou les belles-familles montrent des dispositions favorables envers l'école et les enseignants. Certains membres masculins ont un passé militant. L'activité professionnelle est fortement valorisée par les interviewées ; elles s'identifient à leur mère quand elle « réussissait à tout faire », elles s'en distinguent quand elle était « femme au foyer ». Malgré tout, le mi-temps apparaît comme une solution pour assumer le rôle maternel et professionnel ainsi que les responsabilités syndicales et associatives si le budget ne s'en trouve pas déséquilibré. Les conjoints, qu'ils soient enseignants ou non enseignants, sont réticents à l'idée de choisir pour eux-mêmes ce mode de service. Quand ils exercent dans le secondaire ou le supérieur, ils n'ont pas gravi les échelons les plus élevés de la hiérarchie (ils sont auxiliaire, certifié, maître de conférences, enseignant dans un IUT). S'ils font carrière dans les entreprises c'est comme cadres « non diplômés » ; les ingénieurs, quant à eux, sont employés par les collectivités locales.

« Mon beau-père était militant syndicaliste, de gauche et athée, il a fait 36 ; dans ma belle-famille, beaucoup d'amour, pas de principes, l'antithèse de ma famille. Mon mari n'a pas de diplômes, il a commencé comme vendeur, il a gravi des échelons en changeant de boîte. » (Certifiée de sciences médico-sociales, conjoint cadre commercial.)

« J'ai toujours vu ma mère se débrouiller en travaillant, donc on peut arriver à élever des gamins tout en travaillant. À plein temps ça paraît difficile, il faut que je fasse encore quelques années de mi-temps. Mon mari marque certaines réticences liées aussi au type de travail qu'il fait et parce que le temps partiel ce n'est pas très répandu pour les hommes. » (Agrégée d'histoire en lycée, deux enfants de quatre et deux ans, membre du SGEN-CFDT, conjoint ingénieur, « s'occupe de dépollution » ; 29 ans en 1981.)

Très attachées à la mission libératrice de l'école, les militantes valorisent cependant les secteurs d'activité et les lieux d'action collective extérieurs au domaine scolaire. Dans une conjoncture où le chômage est important, elles assignent pour but à leur enseignement non seulement de « former l'esprit critique » des jeunes, mais encore de les « armer » pour trouver un emploi. Elles sont en contact avec les professionnels du secteur médical, des entreprises, des administrations, vu leur expérience antérieure, les relations établies pour « trouver des stages à (leurs) élèves » et l'activité de leur conjoint. Elles s'intéressent d'un point de vue militant à des problèmes d'environnement que le partenaire traite de son côté en utilisant une qualification d'ingénieur. Leurs compétences d'enseignante (habitude de la prise de parole, de la rédaction, du partage des connaissances spécialisées) sont considérées comme opératoires dans la vie syndicale et associative. Le « planning » des présences à la maison tout au long de la semaine est un objet de négociation, voire de conflit, dans ces couples où chacun tient à préserver une autonomie.

« Je m'occupe de l'association des habitants de S. (ville nouvelle), je me demande si je l'aurais fait si j'avais eu un autre métier ; ça m'a apporté sur le plan professionnel, ça prolonge puisqu'il y a aussi un engagement social, ça me permet de rencontrer aussi des gens qui ne sont pas enseignants et j'aime bien. » (Certifiée de sciences médico-sociales, 46 ans en 1981, conjoint enseignant du supérieur, deux enfants.)

28

Les militantes revendiquent l'héritage de 68 au sens où cette période, qui couvre en fait la décennie soixante-dix, symbolise les beaux jours de la démocratie locale, dans l'école et dans les autres sphères de la vie collective. Les couples partagent les mêmes idéaux, mais on peut parler de division du travail entre les sexes en prenant pour exemple les ménages d'enseignants. Les épouses militent dans une association ou dans un syndicat ; elles sont tout au plus responsables de la section de leur établissement, les maris appartiennent à un parti de gauche, occupent des fonctions dans les instances départementales du syndicat. Ici, une distinction entre l'avant et l'après 81 s'impose : les enseignantes dont nous parlons font partie dans les années quatre-vingt-dix du dernier carré des syndiqués, mais leur activité dans ce domaine s'est ralentie (Robert, Mornettas, 1994).

« Je viens d'un univers... de la génération 68. Il y avait pas mal de groupes donc quand on est arrivé à D., on a pris contact avec un mouvement qui s'appelait La Vie Nouvelle (on avait été à la JEC), on faisait des ateliers politiques, on dépouillait des

revues, on allait à des sessions sur le marxisme. Ça apportait quelque chose sur le plan du métier, ça mettait un peu à distance le métier. » (Certifiée de maths, conjoint enseignant du secondaire. Née en 1946.)

« Les amis sont liés à nos activités extérieures plus qu'au métier d'enseignant : employés de commerce, cadre à l'équipement, prêtre ouvrier... pendant un temps on allait ensemble aux mêmes réunions, de parents d'élèves, religieuses, politiques, syndicales, maintenant je fais plutôt des réunions chez moi et B. va tirer les sonnettes pour le parti. Si on pouvait, il prendrait un mi-temps pour ses activités militantes. » (Certifiée de sciences physiques dans un CES, conjoint auxiliaire de sc. phys. en lycée, lui est membre du PS en 1981.)

Si elles participent à l'innovation pédagogique, elles dénoncent en même temps le « pédagogisme » qui minorise le rôle des conditions d'enseignement (effectif des classes, conditions de vie dans les établissements) et du contexte économique et social dans les processus d'apprentissage. « L'école peut beaucoup mais ne peut pas tout », serait la devise de ces professeurs.

CONCLUSION

Les formes d'articulation entre plusieurs domaines d'activité que nous avons cherchées à reconstruire sont autant d'interprétations du métier d'enseignante, perçues comme définitives ou provisoires (des intellectuelles ont un passé de pédagogue ou de militante).

L'image de la conciliation harmonieuse entre la vie professionnelle et la vie domestique qui serait l'apanage du professeur femme, ne résiste pas à l'épreuve des faits : toute démarche entreprise dans l'un des deux domaines d'activité, implique des choix et des renoncements dans l'autre domaine. Aussi se présente-t-elle toujours comme le résultat d'un compromis. Des concessions effectuées dans le cadre privé précèdent (et autorisent ?) l'engagement dans un processus de promotion ou de qualification ; réciproquement, les gains obtenus (qu'il s'agisse de profits réels ou symboliques) dans l'exercice de la profession peuvent être en partie abandonnés pour éviter une remise en cause de « l'ordre » familial.

À propos des intellectuelles, je parlerai d'un compromis ouvert, dans la mesure où il y a déplacement des limites, quels que soient les retards pris, ou les précautions. Dans ce cas de figure, un milieu d'origine où l'on pense que la promotion sociale dépend des performances universitaires, où la mère exerce une activité rémunérée, où la culture est associée à l'idée de progrès individuel et collectif, exerce une influence déterminante. Par ailleurs, la rupture de la vie conjugale, l'échec relatif du conjoint ou sa stabilisation précoce dans une position professionnelle, font partie des conditions de réalisation du compromis ouvert. La notion d'*hypogamie* proposée par

Chantal Nicole pour appréhender la situation des couples où le projet féminin est le plus « fort », trouverait à s'employer ici de façon pertinente (Nicole, 1987).

L'idée d'ouverture sur fond de compromis s'applique également aux militantes qui mettent en œuvre un usage décentré de la qualification et de la compétence professionnelle, décentré par rapport aux lieux scolaires et à la sphère domestique. Issues de milieux qui n'avaient pas de contacts directs avec le monde des intellectuels et des enseignants, elles entretiennent une familiarité avec l'univers des techniques et des savoirs pratiques. Partant du principe que la conflictualité est inhérente à la vie sociale, elles acceptent d'emblée d'y être confrontées dans l'espace public et privé.

C'est un deuxième type de compromis, ou compromis fermé, qui caractérise l'itinéraire des pédagogues : malgré l'attachement au travail rémunéré et au métier de professeur, le maintien du *statu quo* familial est l'objectif premier, qu'il s'agisse de l'intérêt des enfants ou du mari. Chaque fois qu'une occasion s'est présentée de rentabiliser la qualification professionnelle en acceptant un poste « profilé » (10), les changements que cela aurait entraînés pour l'entourage font pencher la balance du côté négatif. Sensibles au discours de la psychologie et de la psychanalyse, elles voient dans l'élève un sujet singulier affronté à des problèmes « personnels ». Soucieuses de méthodes pédagogiques, elles voient dans leurs propres enfants des élèves dont la scolarité doit être exempte de faux pas.

10 - On désigne ici le poste occupé qui devient spécifique à partir du moment où l'enseignante conduit une expérience pédagogique longue, ou un poste qui serait obtenu par détachement (dans un CRDP, une Maison de la culture...).

BIBLIOGRAPHIE

- BOURDIEU P. (1984). – *Homo academicus*, Paris.
- CACOUAULT M. (1984). – « Diplôme et célibat, les femmes professeurs de lycée entre les deux guerres » in Farge A., Klapisch-Zuber C. (dir.), *Madame ou Mademoiselle*, Paris, Montalba.
- CACOUAULT M. (1987). – « Prof c'est bien, pour une femme », *Le Mouvement Social*, n° 140.
- CACOUAULT M., JACQUET-FRANCILLON F., KHERROUBI M. (1995). – *Une affaire de femmes ? La féminisation du corps enseignant racontée par la « photo de classe », 1890/1990*, Paris, INRP-Hachette.
- CACOUAULT M., CEUVRARD F. – (1995). – *Sociologie de l'éducation*, Paris, La Découverte, coll. « Repères ».
- MAYEUR F. (1977). – *L'Enseignement Secondaire des Jeunes Filles sous la Troisième République*, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques.
- MOSSUZ-LAVAU J., SINEAU M. (1983). – *Enquête sur les femmes et la politique en France*, Paris, PUF.
- NICOLE-DRANCOURT C. (1987). – *Une carrière en famille : masculin pluriel, féminin singulier*, Rapport de recherche, CNAM/MAIL.
- ROBERT A., MORNETTAS J.-J. (1994). – « Les professeurs aujourd'hui, le syndicalisme, la profession » in *Revue Française de Pédagogie*, n° 109.
- SINGLY (de) F. (1987) – *Fortune et Infortune de la femme mariée*, Paris, PUF.
- TANGUY L. (1991) – *L'enseignement professionnel en France, des ouvriers aux techniciens*, Paris, PUF.